

TRAVAUX

Déploiement de la fibre optique 2

ENVIRONNEMENT

Informations Communales sur les Risques Majeurs 2

Etude de circulation et de stationnement 3

Point Vert à l'entrée du CSCS Amicale Laïque 3

ILS ONT CHOISI GOND-PONTOUVRE 3

SOCIAL

Insee - Résultat du recensement 4

Le Conseil des Sages 4

Libus 4

Conseil Municipal des Jeunes 5

SCOLAIRE

«Que mange-t-on aujourd'hui, Chef ?» 5

VIE ASSOCIATIVE

Amicale des «50 ans déjà» 6

Trad en 16 6

Papitou 7

Tennis Club 7

Badminton 7

CULTURE

Les Musicales - 24^{ème} édition 8

Saison culturelle 2017 8/9

BRÈVES 9

AGENDA 10

INFOS PRATIQUES 10

LE PERSONNEL 11

PAROLE A L'OPPOSITION 11

À VOTRE SERVICE 12

GOND-PONTOUVRE AU PRÉSENT

Revue d'informations municipales n° 47

Directeur de la publication : Gérard DEZIER

Comité de rédaction : Commission communication
du Conseil Municipal de Gond-Pontouvre

Photos : Archives municipales

Photo de couverture : Les Musicales - 24^{ème} édition

Conception et réalisation : Agate communication

16000 Angoulême - Tél. : 05 45 61 12 89

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2017

Chères Gonpontolviennes, chers Gonpontolviens,

Après la traditionnelle période des vœux, qui reste un formidable moment d'échanges en particulier avec le monde associatif dans sa plus grande diversité et les acteurs de l'activité économique, je retiendrai de ce début d'année l'élargissement de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême de 16 à 38 communes depuis le 1er janvier 2017.

Construire un nouveau projet de territoire ambitieux passait par l'union des forces politiques en présence, ce qui a été fait. Notre commune, de plus de 6000 habitants, a conservé ses trois délégués dans le nouveau conseil communautaire, qui en comprend maintenant 75. Les enjeux pour notre territoire sont majeurs et la nouvelle gouvernance a la lourde responsabilité de tout mettre en oeuvre pour valoriser ses atouts et favoriser l'attractivité du territoire. Notre engagement au sein de la communauté d'agglomération sera à la hauteur de ces objectifs tout en imposant notre volonté d'un développement harmonieux en liaison avec nos projets communaux.

Mais je voudrais revenir sur quelques domaines qui concernent plus particulièrement notre action communale et qui répondent à vos attentes :

La sécurité routière : j'ai souhaité disposer d'un outil d'aide à la décision par la réalisation d'un diagnostic permettant de caractériser en flux et en vitesse la circulation sur plusieurs de nos axes routiers majeurs. Ce diagnostic met en évidence la situation géographique spécifique de notre commune, nœud routier conséquent du territoire. Les préconisations d'aménagement de nos rues devront intégrer ces notions et nous devons rechercher des solutions collectives avec d'autres partenaires, financiers notamment. Néanmoins, et ce dès 2017, un programme d'investissement s'impose pour réaménager et rénover certains secteurs afin d'apaiser la circulation et de prendre en compte les évolutions d'urbanisme.

En parallèle, nous renforcerons les contrôles de vitesse au moyen d'un radar pédagogique mobile disposé sur différents secteurs sensibles, mais aussi par le biais d'actions de verbalisation par notre police municipale dont la compétence vient d'être acquise dans ce domaine grâce à une mutualisation négociée avec les communes voisines.

Le projet de réseau solidaire d'accompagnement des personnes isolées : vous avez été nombreux à répondre à notre consultation, ce dont je vous remercie. Toutes vos réponses nous confortent dans l'idée d'approfondir et de développer la démarche de relation intergénérationnelle que nous avons déjà initiée.

La propreté urbaine, dont la gestion matérielle et humaine s'avère complexe, nous interroge sur différents points :

- Comment maintenir le niveau d'exigence connu ces dernières années avec l'entrée en vigueur de l'interdiction d'utilisation des produits phytosanitaires ?
- Comment aider nos concitoyens à s'approprier leur espace de vie, à changer leur regard sur leur environnement ?
- Comment lutter contre les incivilités, dépôts sauvages, conteneurs ventouses, déjections canines... ?

Nos discussions avec le Service des Déchets Ménagers du Grand Angoulême sont permanentes afin d'améliorer la qualité de leur intervention.

Nous aurons l'occasion, au cours de l'année, d'évoquer les négociations en cours pour redynamiser la zone commerciale de Pisany, l'avancée positive du projet de la ZAC de Rochine, l'évolution de la réhabilitation de la route de Paris, sans oublier les services rendus à la population avec notamment non seulement la délivrance des passeports mais également, ce qui est nouveau, des cartes nationales d'identité.

Rester à votre écoute, se projeter dans le futur, s'adapter aux mutations de notre société, autant d'enjeux au cœur du bien-vivre ensemble.

Que 2017 nous apporte cette réussite !



Gérard DEZIER

Maire de Gond-Pontouvre

Vice-président de GrandAngoulême

Déploiement de la fibre optique à Gond Pontouvre

La commune de Gond-Pontouvre fait partie des premières villes de l'Agglomération du Grand Angoulême où le déploiement de la fibre optique débutera en 2017. L'opérateur Orange a commencé ses études en 2016.

Dans un premier temps, deux armoires (sur un total de douze) seront installées sur la partie nord-ouest de la commune. Ces travaux vont commencer au cours du printemps. Ensuite, les travaux se poursuivront pour permettre le raccordement de bout en bout par la fibre optique des armoires jusqu'au logement de chaque habitant (en utilisant un cheminement soit par voie souterraine, soit aérienne).

ENGIE est l'entreprise choisie par Orange pour effectuer ces travaux de déploiement mais aussi mandatée pour faire les démarches nécessaires auprès des Syndics et bailleurs sociaux. Lors de la phase de commercialisation, Orange mandate un prestataire en porte à porte



afin de venir présenter les offres de services possibles avec le 100% fibre. Les premiers branchements de particuliers éligibles à la fibre Orange sont attendus d'ici la fin 2017. Sur l'agglomération du Grand Angoulême, les travaux entièrement financés par Orange se poursuivront jusqu'en 2022 et dureront moins d'une dizaine d'années à comparer à la construction du réseau téléphonique qui a pris une trentaine d'années.

Pour suivre l'avancement de ce projet une seule adresse : <http://reseaux.orange.fr/cartes-de-couverture/fibre>

ENVIRONNEMENT

Dossier d'informations communales sur les risques majeurs (DICRIM)

«Le citoyen a droit à l'information sur les risques qu'il encourt et sur les mesures de sauvegarde pour s'en protéger» telles sont les dispositions que le Code de l'Environnement a instaurées pour permettre à tout citoyen de mieux connaître son environnement et les éventuels risques auxquels il doit faire face.

En application de ces dispositions, la commune de Gond-Pontouvre a réalisé son **D.I.C.R.I.M. (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs)** dont un exemplaire est à la disposition du public en mairie. Il est également consultable sur le site internet de notre commune.

Le D.I.C.R.I.M présente les risques majeurs potentiels qui ont été recensés pour Gond-Pontouvre à savoir :

- les risques liés aux inondations ;
- les risques liés aux mouvements de terrain ;
- les risques liés au transport des matières dangereuses ;
- le risque de sismicité.

Outre le recensement et la situation de ces risques potentiels sur le territoire de la commune, le D.I.C.R.I.M présente également les mesures d'ordre général qui sont prises par les pouvoirs publics à titre préventif, mais aussi les mesures particulières qui ont été réalisées par la municipalité pour éviter qu'un incident ne se produise. Le but étant de pouvoir réduire les conséquences d'un éventuel événement, dans un souci permanent de protection des populations.



Inondation route de Vars - 2007



Enfin, en complément de ce document d'information, la commune de Gond-Pontouvre a également réalisé un **Plan Communal de Sauvegarde (P.C.S.)** qui est un document interne, opérationnel et d'anticipation en cas de survenance d'un événement important, qui nécessiterait par exemple un transfert ou un accueil de population. Il permet de connaître immédiatement la conduite à tenir à travers l'installation d'une cellule communale de crise spécialement créée à cet effet. La gestion des risques fait partie des préoccupations quotidiennes de la municipalité, soucieuse d'assurer une protection civile efficace et adaptée à ses concitoyens. «Prévenir pour mieux agir» telle est donc la ligne de conduite adoptée en matière de gestion des risques majeurs dans notre commune.



Etude de circulation et de stationnement

Comme évoqué dans notre revue du mois de juin, nous avons mandaté la société GAMA pour nous accompagner dans nos recherches de solutions concernant les contraintes de circulation, de stationnement et de déplacements doux dans notre commune. La première étape a consisté à élaborer un diagnostic approfondi du trafic, du réseau routier et des spécificités de notre territoire : il confirme que nous subissons un trafic routier de transit qui, par son ampleur, vient contraindre nos voiries inadaptées à cette circulation. Quelques chiffres : 15000 véhicules par jour route de Paris au Pontouvre, 9000 route des Fours à Chaux, 7000 route de Vars. Il fut surprenant de constater qu'en remontant à l'aire napoléonienne, on retrouvait le même réseau routier... mais avec un trafic bien différent. En effet, l'urbanisme a évolué autour de voiries qui sont restées les mêmes, tant en nombre qu'en configuration. Il faut dire que des

obstacles compliquent grandement la création de voies nouvelles : La Touvre, la Charente, les lignes SNCF vers Paris et Limoges.

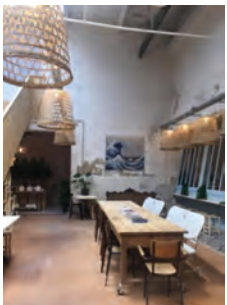
Alors comment inciter ces véhicules qui traversent notre commune d'Est en Ouest et du Nord au Sud à la contourner ?

C'est la deuxième partie de l'étude menée par GAMA qui travaille actuellement à des propositions de stratégies à court et moyen termes, qui pourraient porter tant sur des modifications du plan de circulation pour certaines rues que sur des adaptations de carrefours, des liaisons piétonnières apaisées, des limitations de vitesse adaptées, un stationnement réorganisé ou une signalétique améliorée... toutes mesures susceptibles de vous assurer une meilleure sécurité, même si, dans ce domaine comme dans d'autres, nous subissons l'incivilité, voire l'inconscience de quelques automobilistes et chauffeurs routiers. Vous l'aurez compris, au-delà de la répression, il n'y a pas de solutions évidentes d'autant que nous sommes confrontés à des enjeux qui dépassent les limites de notre commune. Mais soyez assurés que le conseil municipal étudiera avec la plus grande attention toutes les propositions et possibilités d'amélioration de notre environnement routier pour votre bien-être à tous.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de la suite de cette opération.

Point Vert à l'entrée du CSCS Amicale Laïque

Suite à la rencontre avec M. ROVIRA agent de communication du service des déchets ménagers du Grand Angoulême, le CSCS a bénéficié de nouveaux outils (récupérateur de piles, nouvelle documentation). Les barrières en bois serviront à afficher les «Eco Projets» en direction du public.



Blomkål

Un univers multiple :
créateur de mobilier,
agencement sur
mesure, boutique
de décoration,
espace restauration.

- 144, route de Vars
Du lundi au samedi 10h-19h
Tél. : 06 95 69 29 30
<http://blomkal.com/>
<https://www.facebook.com/Blomkalfurniture/contact@blomkal.com>



ILS ONT CHOISI GOND-PONTOUVRE

Sophrologie

Adultes/Adolescents/Enfants
Séances collectives ou
individuelles
Bernadette CHAVE
Sophrologue caycédienne



- 12, rue du pas de la vigne
Site : www.centreharmonie.net
Mail : bernadette.chave@laposte.net
Tél. : 06 24 52 23 94



COOP

139 route de Paris
Ouvert 7 jours sur 7,
de 8h à 20h
du lundi au samedi et de
9h à 12h30 le dimanche



Assistance & Formation
Ordinateurs, Tablettes, Smartphone, Box
Internet, Maison connectée, logiciels...

Tel: 05 16 29 03 19
Mobile : 06 78 97 41 32
<http://angouleme.monassistantnumerique.com>

INTERVENTIONS A DOMICILE
Particuliers & Professionnels

INSEE Résultat du recensement de la population 2016



- Population principale ⁽¹⁾ : 5 907
- Population comptée à part ⁽²⁾ : 179
- Population totale : 6 086

(1) Les personnes ayant leur résidence habituelle sur le territoire de la commune, les personnes sans abri recensées sur la commune, les personnes résidant habituellement sur la commune dans une habitation mobile.

(2) Les personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune mais qui ont conservé une résidence sur le territoire de la commune (étudiants, pensions en maison de retraite, personnes en établissements militaires...).

Le Conseil des Sages



Soucieux de faire participer leurs concitoyens à la vie de la commune, les élus de Gond-Pontouvre ont mis en place un Conseil des Sages composé de 14 membres pour 22 sièges.

Le Conseil des Sages, instance de réflexion constituée de retraités, de personnes sans activité, bénévoles, qui se consacrent aux intérêts de leur commune, souhaite étoffer son assemblée.

Si vous désirez les rejoindre, vous pouvez faire acte de candidature grâce au coupon ci-dessous en le complétant et en le déposant dans la boîte aux lettres de la mairie, par le biais de votre élu de quartier, ou par tout autre moyen à votre convenance.

Votre réponse est souhaitée avant le 31 mars 2017.



Je désire participer aux réflexions du Conseil des Sages

NOM :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

Tél. :

LIBUS, le service de transport à la demande d'arrêt à arrêt

Libus est un service réservé aux personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap pour faciliter leurs déplacements (hors transports médicalisés) par la STGA :

- Des réservations d'arrêt à arrêt sur toutes les lignes STGA de GrandAngoulême
- Des horaires étendus du lundi au samedi de 7h à 19 h pour répondre au mieux à vos besoins
- Un transport au même prix que le réseau STGA classique
- Un mode de réservation simple et autonome



Les conditions d'accès au service

L'accès au service est direct pour :

- Les personnes bénéficiant d'une carte d'invalidité
- Les personnes bénéficiant d'une carte européenne de stationnement
- Les personnes bénéficiant d'une carte de priorité
- Les personnes bénéficiant de l'Allocation Personnalisée à l'Autonomie (justifiant du classement GIR 1 à 4)
- Les personnes souhaitant un accès temporaire au service n'excédant pas 2 mois lié à un handicap temporaire, sur présentation d'un certificat médical. Cet accès temporaire sera reconductible 2 fois maximum.

L'accès au service doit être autorisé par le médecin conseil pour les personnes ne disposant pas des justificatifs mentionnés pour un accès direct mais dont l'incapacité ne permet pas d'utiliser le réseau de bus classique.

Un questionnaire médical doit être rempli par le médecin traitant puis soumis pour avis au médecin conseil (dossier confidentiel).

Les horaires de fonctionnement

Le service Libus fonctionne du lundi au samedi de 7h à 19h (hors jours fériés).

Les démarches pour accéder au service

1. Je retire un dossier d'admission disponible au Kiosque STGA et dans les mairies de GrandAngoulême. Vous pouvez aussi en faire la demande par courrier ou mail à la STGA, ou accéder au dossier sur le site STGA.

2. J'envoie ou je dépose mon dossier à la STGA :

• À l'accueil du Centre Bus, 554 route de Bordeaux à Angoulême (du lundi au samedi de 8h à 20h en continu)

• Au kiosque STGA, place Bouillaud à Angoulême (du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h30 ainsi que le dernier samedi du mois)

Je peux aussi le renvoyer par mail (avec tous les justificatifs scannés en pièces jointes) à : infos.clients@stga.fr

3. Si mon dossier est accepté, je peux prendre contact avec l'équipe LIBUS et prendre mes premières réservations.

Comment réserver ?

• Par téléphone au 05 45 65 25 35. L'accueil téléphonique est ouvert de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 du lundi au vendredi.

• Sur Internet : une fois votre dossier accepté, des identifiants vous seront transmis. Vous pourrez alors réserver vous-même sur le site : stga.fr rubrique «LIBUS»

Les réservations doivent se faire la veille avant 17h.*

* Le vendredi avant 17h concernant une réservation pour le samedi ou le lundi suivant, et même logique pour les jours fériés (service de réservation fermé le weekend et les jours fériés).



Le Conseil Municipal des Jeunes

Le 4 novembre 2016, les nouveaux élus du conseil municipal de jeunes ont été officiellement installés par M. le Maire Gérard Dezier, accompagné des adultes référents, des membres du conseil municipal d'adultes, des parents, enseignants et de la presse. ❶

Les élus 2016 :

Clémence BLONDEAU, Alice REMY, Pierre ROMAIN, Leslie YOBOUET, Hugo HAMEL-SALIGNAT, Kayla NITRAUD, Aurélien PAILHES, Maxence HÉRLIN, Océalys MURGUET, Idriss OUCHANE

Ils rejoignent les élus de 2015 :

Tristan BRILLOUET, Amélie MATHOU, Emma VARACHE, Matis GOMEZ, Maëlys HOUSSEIN, Albane ARNAULT, Wardia BENSALAHEDDINE, Sarah FAVEREAU-CORNUAULT.

Après avoir participé à la cérémonie du 11 novembre, les jeunes élus ont supporté le Téléthon en vendant des décorations de Noël le 4 décembre ❷ ; le 10 décembre, ils ont participé à l'inauguration du parcours santé dans l'île communale ❸, projet porté par les conseillers des mandats précédents. Le 14 décembre, ils étaient présents à l'animation de Noël, pour décorer le sapin sur le parvis de la mairie.

Ils ont entamé la nouvelle année 2017 sur les chapeaux de roue en recevant M. le député David Comet, le 13 janvier, dans la salle du conseil, en compagnie de leurs homologues de Champniers. M. le député a décrit sa fonction et a répondu à leurs nombreuses questions.

Le 19 janvier, à son tour, M. le député a accueilli les jeunes élus de Champniers et Gond-Pontouvre à l'Assemblée Nationale. Ils ont parcouru, émerveillés, les nombreuses salles du palais Bourbon, attentifs aux explications du guide et de M. Comet. ❹

Plus tôt dans la journée, le groupe avait emprunté un petit train touristique pour visiter l'île Saint Louis et l'île de la cité.

Cette journée, froide, mais ensoleillée s'est poursuivie par une balade aux pieds de la Tour Eiffel avant de reprendre le train.



«Que mange-t-on aujourd'hui, Chef ?»



Depuis que notre commune a adhéré le 28/11/2014 au programme national nutrition et santé (PNNS) concernant les prestations de la restauration scolaire, notre engagement à respecter cette charte n'a cessé de s'amplifier.

La mission concernée implique tous les acteurs du projet alimentaire dans le but de progresser collectivement et les actions menées, reconnues et valorisées, sont diffusées pour une meilleure compréhension de tous.

L'art de cuisiner sur site, organisé par un personnel compétent et performant a pour objectif l'élaboration de nouveaux menus, l'utilisation de produits frais rigoureusement sélectionnés et de mettre en exergue la notion du «fait maison». L'éveil alimentaire doit faire l'objet d'une éducation constante des enfants aux problèmes d'hygiène et de santé et doit susciter leur curiosité gustative en leur faisant découvrir de nouveaux plats élaborés par la cuisine centrale, avec comme corollaire toujours présent à l'esprit, la notion de gaspillage qui doit interpeller chacun des acteurs dans leur domaine respectif. L'approvisionnement des produits biologiques auprès de nos producteurs locaux et régionaux est en nette progression, puisque, depuis 2016, elle représente une part non négligeable de 12,57 % soit 17333 Euros sur le budget global



SCOLAIRE

Monsieur le Maire, Gérard Dezier, accompagné de Benoit de La Fonchais, éleveur de Chabonais, lors des Gastronomades (le 27 novembre 2016).



d'approvisionnement alors que ce pourcentage n'était que de 9,47 % en 2014.

La municipalité attache une importance essentielle à pérenniser sa détermination à poursuivre cette mission et reste attentive au bien-être de nos enfants.

Amicale des «50 ans déjà»

ANCIENS ÉLÈVES DES ECOLES DE GOND-PONTOUVRE

L'amicale a été créée en 1997 par Emile PERIN aidé de quelques amis, heureux de retrouver des photos de classe de leur petite enfance. Elles dataient des années 1943 à 1947 et leurs exclamations de surprise et de joie s'exprimaient par ces mots «50 ANS DEJA» d'où le nom de l'amicale !

Ils ont tous ensemble essayé de retrouver les noms de tous ces anciens et anciennes élèves et petit à petit les ont contactés et invités à les rejoindre. Ce ne fut pas facile car beaucoup n'habitaient plus la commune et la difficulté a été encore plus grande pour les filles qui pour la plupart avaient en plus changé de nom ! Nous nous sommes quand même retrouvés 25 garçons et 31 filles pour une première réunion. Nous nous sommes «plu» et avons continué nos rencontres chaque année pour des moments festifs.

Et cela dure depuis 20 ANS ! Bien sûr beaucoup de nos amis nous ont quittés et d'autres ont des difficultés pour nous rejoindre dans certaines



activités notamment les voyages. Mais nous sommes toujours heureux de passer des moments agréables ensemble.

Nous avons depuis constitué un vrai fond photographique, chacun ayant apporté, et apportant encore de vieilles photos chargées de souvenirs. Nos expositions lors de chacune de nos réunions font des heureux.

Nous invitons tous les anciens et anciennes élèves ayant fréquenté les écoles de la commune à nous rejoindre, quel que soit leur âge. Nous serions heureux de passer le flambeau et que beaucoup de jeunes nous rejoignent.

L'assemblée générale s'est tenue le 14 Janvier.

Les prochaines réunions sont prévues :

- Le 18 Mars pour un après-midi festif à La Salle du Temps libre ;
- Le 10 Juin pour toute la journée avec buffet froid à la Salle du temps libre ;
- Le 15 Septembre pour un voyage à la journée ;
- Le 25 Novembre pour un après-midi festif à la Salle du temps libre.

Contacts auprès de Ginette LALARDRIE, la Présidente au 05 45 68 04 22 ou de Josette NIETO, la Secrétaire au 05 45 65 44 06.

Trad en 16 sur tous les fronts !

Ce n'est pas parce que l'hiver est là que Trad en 16 «gèle» ses activités. Bien au contraire.

L'association de Gond-Pontouvre, spécialisée dans les danses et les musiques traditionnelles, multiplie les animations et les événements.

- Son atelier de musique d'ensemble tourne à plein, avec 19 musiciens qui se retrouvent tous les lundis et mercredis soirs.

- Les Ateliers Folk du Dimanche, dédiés à l'apprentissage des danses, attirent de plus en plus de monde : près de 90 personnes se sont retrouvées le 15 janvier dans la grande salle du Centre Social ! Les prochains ateliers sont programmés les 12 mars et 9 avril.

- L'association vient par ailleurs d'organiser son grand week-end annuel de stages de danses (4 et 5 février), au cours duquel les danses du sud-ouest (Gascogne, Agenais, Landes...) ont été expliquées par l'une des meilleures spécialistes françaises, Audrey Deloffre. En soirée, un bal folk a réuni les groupes «Folk' en Bulles» (le trio de Gond-Pontouvre) et «La Forcelle», un duo

qui écume les grands festivals européens. Le lendemain, un double stage instrumental (violon et accordéon diatonique) a été organisé à la salle des fêtes et à l'Espace Charcot.

- Et les 24 et 25 mars prochains, les deux groupes de Trad en 16, Folk' en Bulles et Khaverim, se retrouveront sur scène à Lagrasse, dans l'Aude. Et en prime, pour Khaverim, l'enregistrement de son 4^{ème} CD est programmé début avril !

Contact Trad en 16 :

Tél. : 05 45 68 32 63

Internet : <https://traden16.wordpress.com>



Les «Khaverim», qui vont enregistrer leur 4^{ème} CD en avril, sont déjà engagés sur deux festivals : le «Gran Bal Trad» en Italie fin juin et le «Grand Bal de l'Europe» à la mi-juillet dans l'Allier.



Les «Folk' en Bulles» ont ouvert le bal à la salle des fêtes lors du grand week-end folk des 4 et 5 février.



Papitou

L'association Papitou, dont le siège est à Gond-Pontouvre est une association culturelle et artistique, éditrice de livres jeunesse et adultes. Nous sommes nés en avril 2014 autour d'une même envie de proposer un nouveau concept, des livres, des expositions, des spectacles, des produits transmédiés...

Notre objectif est de partager la culture et de la rendre accessible à tous : l'art est la nourriture de l'esprit et nous croyons en la force de celle-ci pour offrir des émotions et même des réflexions intéressantes aux enfants et aux adultes.

Nous sommes attachés à l'associatif, car ce qui nous intéresse c'est le partage !

Partage des savoirs, partage des émotions, partage des réflexions sur notre société.

Nous travaillons au maximum avec les talents locaux, qu'ils soient artistes, auteurs, illustrateurs, imprimeurs... Nous avons à coeur de faire exprimer les richesses de notre beau territoire.

Nous avons publié à ce jour 4 livres, (2 jeunesse et 2 adultes) que vous trouverez sur notre site papitou.com ou dans certaines librairies, et un livre animé sous forme d'application disponible sur les stores.

Farhanaz Elahee (connue sous le nom d'artiste Joy) est responsable de projet au sein de la structure. Elle s'applique à trouver des projets innovants et à les présenter au plus grand nombre.

L'an dernier, notre action avec l'artiste Cyril Karénine et le livre «Le Vent Malin» écrit par Violette Sicre,

a été un succès et présenté dans 7 communes du Grand Angoulême dans le cadre de «Culture en Agglo». Depuis, Cyril est invité à exposer dans diverses communes et Violette continue ses contes un peu partout.

Nous préparons pour cette année un spectacle de conte musical illustré en live «Le voyage de Miss Tigrie». D'après un livre écrit et illustré par Joy, mis en musique par Typhaine Pinville et conté par Ludvine Morissonnaud.

Et nous sommes déjà en train de travailler sur notre projet de 2018, un projet transmédia, mais vous en saurez plus le moment venu...



CHAMPIONNATS SENIORS

- 2 équipes (1 Hommes et 1 Femmes) en pré régional, à raison de 4 simples et 2 doubles sont engagées.
- Le championnat va débuter le 29 janvier pour se terminer le 9 avril 2017.

CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL

- 2 équipes hommes en seniors (division 1 et division 2) - (rencontres le dimanche)
- 1 équipe femmes en division 2 (rencontres le dimanche)
- 1 équipe en + 45 ans hommes (rencontres le samedi)
- 1 équipe en + 55 ans hommes (rencontres le jeudi)

Toutes ces équipes ont été engagées et restent dans l'attente des dates de championnat.

CHAMPIONNAT JEUNES MUTUELLES DE POITIERS - TROPHÉE MICHEL GRANET

- 1 équipe garçons en catégorie 15/16 ans (rencontres le samedi)
- 1 équipe garçons en catégorie 9/10 ans (rencontres le samedi)
- Sous réserve 1 équipe garçons en 11 ans (rencontres le mercredi)

JOURNÉE DÉPARTEMENTALE DES ÉCOLES DE TENNIS

Cette journée aura lieu le 25 mars 2017 et le club de GOND-PONTOUVRE accueillera 5 autres clubs.

TOURNOI OPEN

Il se déroulera du 29 mai au 11 juin 2017. Le club est dans l'attente de la validation des dates par la ligue.

Si vous désirez découvrir le tennis, soit pour du tennis loisir, tennis compétitif ou éventuellement prendre des cours, n'hésitez pas à contacter le club (05 45 68 34 84 - répondeur) ou la présidente Michèle de VICENTE - 06 98 17 71 98.

Notre club possède un court couvert, trois courts extérieurs avec un club house, ce qui rend le site très agréable. Pour nos tournois et championnats nous avons également trois gymnases mis à notre disposition via la Mairie de GOND-PONTOUVRE.

TENNIS CLUB GOND PONTOUVRE

Rue de Bourlion - 16160 GOND PONTOUVRE
Tél : 05 45 68 34 84 (répondeur)
Portable : 07 82 47 15 63
Adresse mail : tennis.algp@gmail.com

Tennis Club Gond Pontouvre



Présidente : Michèle de VICENTE

Au 17 janvier 2017 notre club compte 74 licenciés, avec 16 jeunes école de tennis.

Rappel des tarifs 2017 :

Adultes : 78 Euros • Enfants : 40 Euros
Couple : 135 Euros • Famille : 175.00 Euros
Entraînements adultes : 165 Euros
Ecole de tennis : 85 Euros.

Les entrainements et école de tennis sont assurés par Frédéric LESERVOISIER (brevet d'état) le mercredi, jeudi et le vendredi à raison de trois groupes par jour. Il assure également les TAP dans les écoles primaires.

TOURNOI VÉTÉRANS

Il s'est déroulé du 11 décembre au 31 décembre 2016 avec 128 participants dans les catégories + 35 ans Femmes et catégories + 35 - + 45 - + 55 - + 60 et + 70 ans pour les hommes.

Très bonne organisation du club et remerciements aux bénévoles, membres du bureau, au juge arbitre, Philippe MORELIERAS, et merci à la Mairie de Gond-Pontouvre pour la mise à disposition des salles, merci au club voisin également pour le prêt de leur salle.

Badminton

Les prochains rendez-vous

- le 7^{ème} Tournoi National de Double Senior : les 4 et 5 février 2017 au gymnase Nelson Paillou
- le 2^{ème} Tournoi National Jeunes et Vétérans les 14 et 15 mai 2017
- «Rencontre Jeunes» basée sur des matchs entre joueurs charentais.



Les Musicales 2017 - 24^{ÈME} EDITION

Du 11 au 26 mars, le Maire et son Conseil Municipal vous invitent à la 24^e édition des «MUSICALES» à la salle des fêtes.

L'équipe en charge de la Culture a une nouvelle fois choisi une programmation sur le thème du voyage, préparée en étroite collaboration avec Bernard Merle, Président de l'ACAMAC.

Ainsi en ouverture, le samedi 11 mars à 20h30, le quartet des Fils Canouche nous fera redécouvrir le jazz manouche de manière originale.

Le vendredi 17 mars à 20h30, Misses Swing, trio vocal féminin, accompagné par un percussionniste et un guitariste vont nous transporter au bord du Mississippi.

Le dimanche 19 mars à 17h, nous partirons pour le soleil à la rencontre de l'âme grecque avec le duo Takis Jobit

Le vendredi 24 mars à 20h30, avec le quintet Nadine Rosello, nous naviguerons sur la Méditerranée.

Et pour finir, le dimanche 26 mars à 17h, les huit musiciens de Soul Time System

vont nous embarquer dans leur univers en nous interprétant les meilleurs tubes des années folles du Rhythm and Blues avec un hommage particulier à Otis Redding.

Grâce aux financements de la Région, de Grand Angoulême et de la Municipalité, ces 5 concerts seront gratuits, alors venez embarquer avec nous pour ce beau voyage musical.

1 Samedi 11 mars - 20h30

Les fils Canouches



2 Vendredi 17 mars - 20h30

Misses Swing



3 Dimanche 19 mars - 17h

Duo Takis Jobit



4 Vendredi 24 mars - 20h30

Nadine Rosello quintet



5 Dimanche 26 mars - 17h

Soul Time System



Découvrez la saison culturelle 2017

FÊTE DE LA MUSIQUE

Vendredi 23 juin

à partir de 19h,

Parvis de l'Hôtel de Ville et Salle des fêtes

Concerts Gratuits

En partenariat avec le Centre Social, Culturel et Sportif



LES FESTIVITÉS D'ÉTÉ

Fête Nationale

Judi 13 juillet

Ile du Centre Communal Gratuit

- Spectacle
- Retraite aux flambeaux
- Feu d'Artifice
- Bal Populaire



Folklore

Mardi 1er août

20h30 - Gymnase du Centre Communal

Tarifs : 7 € adultes ; 3 € tarif réduit

Ensemble Whitireia performing Arts de Porirua de Nouvelle Zélande



Ciné Plein Air

Vendredi 18 août

22h

Ile du Centre Communal Gratuit

Projection cinéma



Vendredi 7 avril

20h30, Salle des fêtes

Théâtre du Loup Blanc
«Le corbeau et la tortue»



Vendredi 12 mai

20h30, Salle des fêtes

Les Singuliers associés
«Histoire de signes»



LES SPECTACLES - GRATUIT -

Dans le cadre du dispositif «Culture en aggro»
en partenariat avec Grand Angoulême



Vendredi 13 octobre

20h30, Salle des fêtes

Compagnie i.Si
Spectacle «Isi et Là»
Duo clownesque et musical



SOYAUX FOU décentralisé

Vendredi 10 novembre

20h30, Salle des fêtes

Humour - Programmation en cours



Mercredi

13 décembre

16h00,
Salle des fêtes
et Parvis de
l'Hôtel de ville

Marionnettes
d'Angoulême

Spectacle
«Gepetto»

suivi des
traditionnelles
animations
de Noël.



Téléthon

La commune de Gond-Pontouvre et l'Animation des retraités souhaitent remercier tous les clubs et associations qui se sont mobilisés en décembre par leurs actions et/ou leurs dons.

La somme de 2 667 € ainsi récoltée a été remise à Julie Repolt, coordinatrice du Téléthon Charente.



Le repas des aînés le 4 décembre 2016

Cette année encore, non loin de 300 personnes se sont rassemblées à la salle des fêtes pour le repas traditionnel et convivial de fin d'année.



Les animations de Noël le 14 décembre 2016



Après le spectacle «le voleur de lutins», proposé par Les Marionnettes d'Angoulême dans le cadre de «Culture en aggro» les enfants ont apporté leurs boules et guirlandes pour décorer le sapin installé sur le parvis.

Petits et grands ont pu déguster le chocolat ou le vin chaud offerts par la municipalité, et participer aux chants de Noël accompagnés des «Chanteurs en gouquette».



BRÈVES

Les vœux du maire au personnel communal le 4 janvier 2017



Entouré des conseillers municipaux, Gérard Dezier a exprimé tous ses vœux au personnel communal. Ce fut l'occasion également de remettre les médailles d'honneur, de remercier les agents partant en retraite, et de présenter les agents nouvellement recrutés.

Les vœux du maire aux forces vives le 11 janvier 2017

A cette occasion, Gérard Dezier a souhaité remercier les personnes présentes (associations, commerçants, professions libérales...) pour leur implication dans la vie économique de la commune.





Février

- **Expo du CSCS :** du 6 au 25, les 10 ans de l'association ARTE NEGRA capoeira Angoulême, photos et projet social
- **Le 11 :** soirée disco organisée par l'ADAT, à la salle des fêtes
- **Le 18 :** loto organisé par l'APE du Treuil, à la salle des fêtes
- **Le 18 :** spectacle traditionnel de Capoeira, salle polyvalente du CSCS à 11h30

Mars

- **Exposition du CSCS :** enluminures d'Annie Bouyer, vernissage le 24 à 18h
- **Le 11 :** les Musicales, les Fils Canouches à la salle des fêtes à 20h30
- **Le 17 :** les Musicales, Misses Swing à la salle des fêtes à 20h30
- **Le 17 :** concours de poésie par le CSCS
- **Le 20 :** don de sang, à la salle des fêtes à 17h00
- **Le 19 :** les Musicales, Duo Takis Jobit à la salle des fêtes à 17h00
- **Le 24 :** les Musicales, Nadine Rosello quintet, à la salle des fêtes à 20h30
- **Le 26 :** les Musicales, Soul Time System, à la salle des fêtes à 17h00

Avril

- **Expo du CSCS :** street art et sports urbains
- **Le 7 :** Théâtre du Loup Blanc, spectacle «le corbeau et la tortue», à la salle des fêtes à 20h30, dans le cadre de «Culture en agglo»
- **Le 15 :** jeu de piste par le CSCS
- **Le 23 :** élections présidentielles, premier tour
- **Le 29 :** journée démo et animations du skate park

Mai

- **Expo du CSCS :** «mon jardin extraordinaire», concours de photos des jardins du Gond, remise de prix le 1er juin
- **Le 7 :** élections présidentielles, deuxième tour
- **Le 12 :** Les Singuliers Associés, spectacle «Histoire de Signes», à la salle des fêtes à 20h30 dans le cadre de «Culture en agglo»
- **Le 20 :** loto organisé par l'APE du Pontouvre à la salle des fêtes
- **Le 21 :** marché africain, sur l'île du centre communal
- **Le 28 :** brocante organisée par GPHB sur l'île communale

Juin

- **Expo du CSCS :** développement durable «ma maison dans la nature», photos et dessins d'élèves
- **Le 11 :** élections législatives premier tour
- **Le 14 :** don de sang à la salle des fêtes
- **Le 18 :** élections législatives deuxième tour
- **Le 23 :** fête de la musique concerts gratuits sur le parvis et à la salle des fêtes, à partir de 19h00 en partenariat avec la Municipalité et le Centre Social, Culturel et Sportif

INFOS PRATIQUES

Autorisation de sortie de territoire



À compter du 15 janvier 2017, un enfant mineur qui vit en France et voyage à l'étranger seul ou sans être accompagné de l'un de ses parents doit être muni de son titre d'identité (carte nationale d'identité ou passeport) et d'une autorisation de sortie du territoire. Il s'agit d'un formulaire établi et signé par un parent (ou responsable légal). Le formulaire doit être accompagné de la photocopie d'une pièce d'identité du parent signataire. Le formulaire (Cerfa n°15646*01) est téléchargeable sur le site du service public : <https://www.service-public.fr/>

Elections 2017 rappel

- Elections présidentielles :**
- . premier tour le 23 avril 2017
 - . deuxième tour le 7 mai 2017
- Elections législatives**
- . premier tour le 11 juin 2017
 - . Deuxième tour le 18 juin 2017



Carte nationale d'identité

A partir du 15 mars 2017, les demandes de cartes nationales d'identité seront dématérialisées, tout comme le sont déjà les demandes de passeports. Le dossier est à déposer dans une mairie équipée d'une station d'enregistrement (dont Gond-Pontouvre), où l'agent procédera à l'enregistrement de la demande en votre présence. Le lieu de la demande ne dépend pas de votre domicile. Vous pouvez vous rendre à n'importe quel guichet à condition qu'il soit équipé d'une station d'enregistrement. La liste des 19 mairies équipées du dispositif de recueil sera disponible sur le site du service public : <https://www.service-public.fr/>

Si vous souhaitez plus de renseignements, ou fixer un rendez-vous à la mairie de Gond-Pontouvre, veuillez appeler au 05 45 68 72 40.

Journée mondiale du Don du sang 2017



10 000 dons de sang nécessaires par jour,
1 million de malades soignés par an,
40 000 collectes mobiles par an.
Vous avez entre 18 et 70 ans, vous êtes en bonne santé, avant les vacances d'été,

**PENSEZ AUX MALADES,
venez nous rejoindre !
Mercredi 14 juin 2017, de 10h à 19h,
à la salle des fêtes de Gond-Pontouvre**

Prévoir une pièce d'identité pour un 1^{er} don. Ne pas venir à jeun. De nombreux bénévoles et l'équipe de l'EFS vous accueilleront pour une journée festive autour du don de sang : animations ludiques, concours de dessin, démonstrations sportives (danse traditionnelle), présence d'associations Gonnopontolviennes.





Franck ALARIC



Vincent BOULANGER



Guillaume FLANDRE

Les recrutements en 2016 :

Franck ALARIC, agent des espaces verts

Vincent BOULANGER, emploi d'avenir

Guillaume FLANDRE, emploi d'avenir

Départ par voie de mutation :

Corinne GUERIN

Départs en retraite :

Josiane BONNIN, Philippe COUGNON, Sylvie VOUZELLAUD

Médailles du travail :

Médaille d'Argent : Jacky DUMONT

Médailles Vermeil : Christophe MEILLAC, Patricia PALARD, Laurent RAINARD



Sylvie VOUZELLAUD, Josiane BONNIN, Christophe MEILLAC, Monsieur le Maire, Patricia PALLARD

Front de Gauche «Pour l'humain d'abord»

BUDGET 2017 et DOTATION GLOBALE de FONCTIONNEMENT

Nous commençons à mesurer les effets désastreux de la baisse de la DOTATION GLOBALE de FONCTIONNEMENT depuis 2014.

La DGF, c'est la compensation de taxes locales supprimées par l'état (ex : suppression de la taxe professionnelle). L'Elaboration de notre budget va devenir un véritable casse-tête.

Ces amputations ne nous permettront plus d'assumer convenablement nos missions pour répondre aux besoins croissants de nos concitoyens.

INÉVITABLEMENT C'EST LA FEUILLE D'IMPOT QUI VA S'ALOURDIR

Cette orientation politique n'est pas fatale, et nous, élus du Front de Gauche à GOND PONTOUVRE, continueront à nous y opposer farouchement.

«Je vote, ils dégagent !»

Voici venu le temps du grand plongeon dans l'année de l'élection présidentielle, seule élection qui permet au peuple de choisir son avenir.

Tout citoyen est un INSOUÏS s'il :

N'accepte pas les injustices qui épargnent les puissants mais condamnent les plus faibles.

Estime indispensable de changer de structure donc de république.

Souhaite être démocratiquement représenté dans les instances nationales dont il est écarté depuis des décennies.

Est révolté contre l'autorité de fait et refuse d'exécuter une action si elle n'est pas morale ou légale.

Rejette tous les types de dirigeants qui pratiquent l'hypocrisie, la magouille, le mensonge et la dissimulation de la vérité.

Souhaite sanctionner par la révocation, les élus qui trahissent en faisant l'inverse de ce qu'ils ont promis et nuisent aux intérêts fondamentaux de la nation.

Cet insoumis a le pouvoir de changer l'avenir «Je vote, ils dégagent !»

Le monde ne sera sauvé, s'il peut l'être, que par des insoumis.

Ne laissez pas les autres décider à votre place. VOTEZ !

En votant pour «L'avenir en commun», le programme du candidat de la FRANCE INSOUÏSE.

Si vous abandonnez vos convictions à la porte du bureau de vote, il ne faut pas vous étonner si vous ne les retrouvez pas en sortant.

LES ÉLUS FDG «POUR L'HUMAIN D'ABORD» DE GOND-PONTOUVRE

Jean-Louis DELAGE > 06 72 66 52 12 > jl.delage@wanadoo.fr

Bruno PIERRE > 06 08 82 51 63 > bruno.pierre19@wanadoo

PAROLE À L'OPPOSITION

«Agir ensemble»

Recevez nos Meilleurs Voeux pour cette nouvelle année, qui s'annonce riche en événements politiques. 2017 doit être le virage déterminant pour notre avenir et le redressement de la France. L'endettement de la France est tel qu'il va nous falloir faire des économies pour financer de nouveaux projets ; les dépenses devront être arbitrées et l'effort devra être collectif !

Pour les présidentielles à venir, je serai mobilisée pour qu'à Gond-Pontouvre, le Centre et la Droite retrouvent une forte raisonnable dans les urnes !

Au niveau local, nous arrivons à mi-mandat des élections municipales; il va être temps de tirer un trait et de faire un bilan sur les actions promises par monsieur DEZIER et sa majorité:

- état des voiries et éclairage public, illuminations de Noël...

- pistes cyclables...

- Sécurité, police municipale...

N'hésitez pas à vous faire entendre et contactez-nous au 06 07 79 72 07 ou meycorinne@wanadoo.fr

Corinne MEYER, Alain CHAILLOUX
et Vanessa MARZAT

Services municipaux

• Mairie

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h.

Hôtel de Ville - Avenue du Général de Gaulle
BP 20537 - 16160 GOND-PONTOUVRE

(arrêt de bus : ligne 7 «mairie»)

Tél. : 05 45 68 72 40 - Fax : 05 45 68 87 70

ville@gond-pontouvre.fr - www.gond-pontouvre.fr
www.facebook.com/gondpontouvre

• Directeur Général des Services : M. Olivier LUCAS

• Salle des Fêtes : Tél. : 05 45 68 87 68

• Cimetières : M^{me} Chantal LAPLUIE

Tél. : 05 45 68 72 40

• CCAS : M^{lle} Allégra GOYON - Tél. : 05 45 68 87 69

• Cimetières du Gond et de Roffit

Horaires d'ouverture : de 8h à 18h (tous les jours)

Culte

• EGLISE EVANGELIQUE GITANE DE GOND-PONTOUVRE :
10 rue du Général Leclerc - Tél. : 05 57 69 52 47

• NOTRE DAME DE LA PAIX :
horaires des offices sur le Site Internet :
www.ccdc.fr/paroisse

Presbytère : 127 route de Vars - Tél. : 05 45 69 10 78

Enseignement

• COLLEGE ANATOLE FRANCE :
2 rue Capitaine Rocolle, Angoulême
Tél. : 05 45 95 15 01

• COLLEGE RENE CASSIN :
rue du Treuil - Tél. : 05 45 68 59 66
SEGPA René Cassin : Tél. : 05 45 68 59 66

• CUISINE CENTRALE : Tél. : 05 45 37 41 40

• ECOLE ELEMENTAIRE PIERRE ET MARIE CURIE :
234 route de Vars - Tél. : 05 45 68 75 99
Ce.0160250K@ac-poitiers.fr

- Restaurant scolaire : Tél. : 05 45 68 01 45

• ECOLE MATERNELLE LA CAPUCINE :
39 rue Neuve - Tél. : 05 45 68 65 23
ce.0160255R@ac-poitiers.fr

- Restaurant scolaire : Tél. : 05 45 68 75 48

• ECOLE PRIMAIRE DU PONTOUVRE :
- Ecole élémentaire du Pontouvre :
25 route de L'Isle d'Espagnac - Tél. : 05 45 69 26 15
Ce.0160234T@ac-poitiers.fr

- Ecole maternelle Charles Perrault :
23 route de L'Isle d'Espagnac
Tél. : 05 45 68 05 33
Ce.0160256S@ac-poitiers.fr

- Restaurant scolaire : Tél. : 05 45 68 03 97

• ECOLE PRIMAIRE DU TREUIL : 56 rue du Treuil

- Ecole élémentaire : Tél. : 05 45 68 14 08
Ce.0161027E@ac-poitiers.fr

- Ecole maternelle : Tél. : 05 45 68 14 05
Ce.0161031J@ac-poitiers.fr

- RASED : Tél. : 05 45 68 45 84

- Restaurant scolaire : Tél. : 05 45 68 02 68

Equipements sportifs

• GYMNASSE NELSON PAILLOU : Tél. : 05 45 69 21 81

• LIGUE POITOU DE HANDBALL : 330 route de Paris,
Tél. : 05 45 69 23 16

• LOCAL CANOE-KAYAK : Centre Communal,
Tél. : 05 45 69 35 45

• STADE MUNICIPAL : rue Jean Jaurès,
Tél. : 05 45 68 34 53

• STADE DU TREUIL : Bd des Sports,
Tél. : 05 45 68 19 79

• SALLE OMNISPORTS : Centre Communal,
Tél. : 05 45 68 60 76

• SALLE DE TENNIS DE TABLE : Tél. : 05 45 69 01 71

• TENNIS : 15 rue de Bourlion, Tél. : 05 45 68 34 84

Services publics - Administrations

• BUREAU DE POSTE :
Lundi, mercredi, jeudi, vendredi :
de 9h à 12h et de 14h à 17h30
Mardi de 9h à 12h et de 14h à 17h
Samedi matin : 9h-12h
Tél. : 05 45 68 02 58
Levée du courrier à 16h

• France TELECOM-AGENCE COMMERCIALE :
Tél. : 1014

• GRANDANGOULEME : 25 Bd Besson Bey,
Angoulême, Tél. : 05 45 38 60 60

- Site internet : www.grandangouleme.fr

- E-mail : contact@grandangouleme.fr

- Service d'astreinte : Tél. : 05 45 38 60 60

- Entretien des réseaux : 379 avenue de Navarre,
Angoulême, Tél. : 05 45 61 02 41

- Déchetterie de Brebonzac :
ZI n°3, L'Isle d'Espagnac, Tél. : 05 45 69 30 70

- Service des encombrants et des ordures
ménagères : Tél. : 0800 77 99 20 (numéro gratuit)

• SECRETARIAT PARLEMENTAIRE/
PERMANENCE DE M. LE DEPUTE :
Tél. : 05 45 90 33 90 - Fax : 05 45 95 86 59
davidcomet320430@yahoo.fr

• SERVICE DES EAUX (SEMEA) : Tél. : 05 45 37 37 37

• SYBRA
(Syndicat du Bassin des Rivières de l'Angoumois) :
89, rue Pasteur - Tél. : 05 45 38 16 71



Social

• ADAT : Loisirs dans les quartiers du Treuil
le jeudi de 14h à 18h - Tél. : 06 71 62 44 74

• ANIMATION DES RETRAITES : Tél. : 05 45 68 93 33

• CENTRE DE LOISIRS : Tél. : 05 45 68 18 78

• CLUB DU 3^{ème} AGE : Tél. : 05 45 68 93 33

• CONSULTATION DES NOURISSONS :
Centre Jean Jaurès, Tél. : 05 16 09 51 30
2^{ème} et 3^{ème} mardi du mois : de 13h30 à 17h
4^{ème} mardi : de 9h à 12h

• CRECHE FAMILIALE : Tél. : 05 45 95 99 78

• CSCS AMICALE LAIQUE : Tél. : 05 45 68 18 78
cscsalgp@dbmail.com

• LA GONDELIN (Maison de la Petite Enfance) :
68 rue de l'Egalité - Tél. : 05 45 68 87 97

• MAISON DE RETRAITE LA PROVIDENCE :
12 route de Paris, Tél. : 05 45 68 46 62

• MAISON DES SOLIDARITES :
42 rue Jean Jaurès, Tél. : 05 16 09 51 30

• MAISON DU TEMPS LIBRE : Tél. : 05 45 68 93 33

• MEDIATEUR SOCIAL, OMEGA : Tél. : 06 10 88 39 67

• PERMANENCE DE L'AMICALE DEPARTEMENTALE
DES ASSISTANTS FAMILIAUX «A-CUEILLIR» :
Le Treuil, rue Voltaire, Bât. A
Tél. : 06 86 73 90 39

Le lundi de 9h30 à 11h45 en période scolaire

• PERMANENCE DU CONCILIATEUR DE JUSTICE :
Sur RV à la mairie, le 3^{ème} mardi de chaque mois

Urgences

• CENTRE ANTI-POISONS : 05 45 45 71 71

• COMMISSARIAT CENTRAL : 05 45 39 38 37

• ERDF DEPANNAGE : 08 10 33 30 16

• GENDARMERIE : 05 45 37 50 00

• GRDF DEPANNAGE : 08 00 47 33 33

• POLICE SECOURS : 17

• POMPIERS : 18

• SAMU : 15